PROCURATION[1]

Je soussigné(e) : .....

Demeurant à : .....

Délégué(e) à l'assemblée générale du comité départemental d'Indre et Loire de Tennis, conformément à l'article 4 ainsi qu'à l'article 38 des règlements administratifs de la FFT, pour le compte de l'association affiliée ...., numéro d'affiliation .....

Donne procuration à Mme/M. ....., licence « C » n°.....

Délégué(e) à l'assemblée générale du comité départemental de tennis d'Indre et Loire, conformément à l'article 4. ainsi qu'à l'article 38 des règlements administratifs de la FFT pour le compte de l'association affiliée ....., numéro d'affiliation ....., en application de l'article 5.5 et de l'article 39-5 des règlements administratifs de la FFT.

Aux fins de me représenter à l'assemblée générale du comité départemental de tennis d'Indre et Loire du 18 novembre 2022.

Et l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à ..... le .....

Signature de la personne donnant procuration :
(Précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir")

Signature de la personne à qui la procuration est donnée :

[1] Conformément à l'article 55-B-2 des RA : « *les procurations dûment complétées et signées doivent être envoyées* ***par courrier électronique au président de la commission*** régionale des litiges de la ligue du Centre Val de Loire ligue.centrevaldeloire@fft.fr. *L'envoi devra être réalisé respectivement par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué bénéficiant de ladite procuration. Les courriers électroniques devront être* ***envoyés au plus tard el 15 novembre****. La décision de la Commission sera prononcée en premier et dernier ressort au moins quarante-huit heures avant l'heure d'ouverture de l'assemblée générale.* ».